

vivent pas de la culture de la terre et qui ne contribuent en rien ou presque rien à la subsistance du curé, nous avons jugé qu'il était juste et convenable d'exiger de leur part quelque chose pour cet objet.

C'est pourquoi nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit : 1o A commencer dès l'année 1886, chaque famille qui ne vit pas de la culture de la terre, payera au curé la somme de cinquante centins pour chaque communiant. 2o La même somme de cinquante centins devra être payée par chaque serviteur, servante ou autre personnes qui vit de son travail. 3o La susdite somme de cinquante centins sera payable comme la dime, au temps de Pâque.

Nous déclarons que la capitation susdite étant due par Religion, par obéissance et par justice, quiconque refusera de la payer se rendant coupable d'une faute grave, ne peut être admis aux sacrements de l'Eglise même à l'article de la mort, à moins qu'il ne soit repentant de sa faute et disposé à la réparer dès qu'il le pourra.

Sera la présente Ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale du Cap-Santé, et insérée dans le livre de la fabrique.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre sous-secrétaire, le treizième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

E. A. Arch. de Québec.

Par monseigneur,

C. O. GAGNON, Ptre, S. Secrétaire.

Confidence et indiscrétion

1o *Source et principe.*—L'indiscrétion a son principe dans la curiosité.....vous voulez tout savoir, tout entendre.....et alors vous devenez indiscret dans les curiosités de votre imagination qui se livre aux suppositions téméraires.....indiscret dans vos questions provocantes.....indiscret dans vos visites faites pour nourrir votre curiosité.....

L'envie et la méchanceté provoquent les indiscrétions.....une âme jalouse est indiscret.....recherche les fautes des autresvit de scandales.....dénature les intentions.....invente des motifs pour diminuer les mérites.....

2o *Effets et dangers.*—Que de froideur survenue entre des familles, des personnes, par suite de paroles indiscrètement